

# LOOS-EN-GOHELLE, « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE »

CONSOMMER MOINS, CONSOMMER MIEUX, DÉVELOPPER LE RENOUVELABLE

## Le petit mot de Francis Maréchal

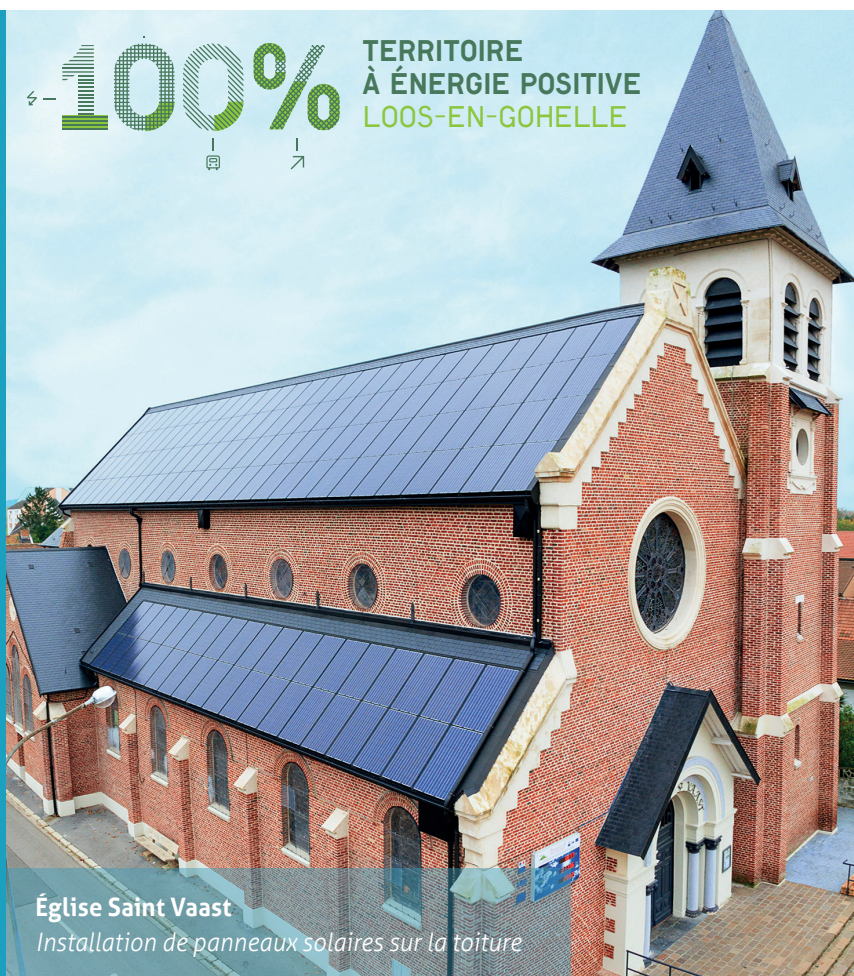
Adjoint au Maire en charge de la Transition énergétique, des Travaux et de l'Urbanisme

Dans un contexte global de dérèglement climatique et dans un souci de bonne gestion du budget municipal, la ville de Loos-en-Gohelle s'est engagée depuis 2016 dans la démarche TEPOS « Territoire à Energie Positive ».

L'objectif est d'être 100 % en énergies renouvelables d'ici 2050. La ville de Loos-en-Gohelle a ainsi enclenché plusieurs actions allant dans ce sens pour atteindre cet objectif ambitieux. Les impacts de cette transition portent déjà leurs fruits, et encore plus actuellement avec l'augmentation du coût des énergies qui touche le pays.

La ville s'est fixé trois priorités pour parvenir à cette transition énergétique : développer les énergies renouvelables dont le solaire, rénover les bâtiments publics et moderniser l'éclairage public.

100% TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE  
LOOS-EN-GOHELLE



Église Saint Vaast  
Installation de panneaux solaires sur la toiture

École Basly

Travaux d'isolation et changements des huisseries

Scannez et découvrez !



Télé  
Gohelle

Cet objectif ne peut être atteint sans l'implication d'autres acteurs (Agglomération, Département, Région) mais à son niveau, la ville fait sa part !

À la sortie de l'exploitation minière, Loos-en-Gohelle a dû se réinventer et s'extraire d'une situation catastrophique d'un point de vue social, culturel et énergétique. Il fallait innover sur les sujets de l'environnement et du développement durable pour préparer notre avenir. La ville dispose d'un budget limité, il fallait faire en fonction de nos moyens, en allant chercher l'argent là où il se trouve, en ayant recours aux subventions et en répondant aux appels à projets.

Initiés au travers de la charte du cadre de vie en 2000, avec l'implication et la participation des habitants, véritable ADN de la ville, les objectifs étaient de changer nos pratiques et de consommer autant que l'on produit d'énergie à horizon 2050, le tout en augmentant la part de production d'énergies renouvelables.

Aujourd'hui, nous commençons à récolter les premiers fruits de ce travail, dont les résultats vous sont présentés dans cet encart. Pour autant, il reste encore beaucoup à entreprendre mais les actions réalisées à l'unisson avec l'implication de tous, habitants, agents et élus, nous ouvrent les portes d'un avenir meilleur.

VOTRE ENCART  
ÉCHOS  
LOOSSOIS

# DÉVELOPPER LE SOLAIRE

Loos-en-Gohelle a enclenché un réel développement de sa production d'énergies renouvelables avec le plan solaire loosois : Mine de soleil. Créé officiellement en 2019, Mine de soleil est un plan solaire ambitieux qui répond pleinement aux objectifs de Loos-en-Gohelle concernant sa transition énergétique. Si cette ambition nécessite un investissement important, 571 000 € au total, le budget de la ville n'en a pas été trop impacté grâce à la mise en place d'un financement partagé. Les panneaux photovoltaïques appartiennent en effet à la société Mine de soleil, dont la ville n'est qu'un actionnaire, parmi d'autres actionnaires citoyens, publics et privés. Ce fonctionnement est plus qualitatif car permettant une implication des citoyens loosois. L'électricité est revendue et injectée dans le réseau loosois, rapportant 50 000 € de recettes par an à la société Mine de soleil.

Au-delà de ces projets phares, des particuliers de la commune sont aussi dotés de panneaux solaires sur leur toiture. Au total, il y avait ainsi 54 sites de production solaire sur la ville de Loos-en-Gohelle en 2020. Ces sites représentent la totalité de la production d'énergies renouvelables de la ville.



Réhabilitation de la salle des machines sur la Base 11/19  
Installation de panneaux solaires par l'agglomération Lens Liévin permettant d'alimenter en électricité les bâtiments du site

Citoyens-acteurs de Mine de Soleil



Lotissement Chênelet  
Développement des logements écoconçus

**2380 m<sup>2</sup>** de panneaux solaires installés sur **8 toitures** de bâtiments publics loosois. C'est ainsi une **puissance de 448 kWc**, qui permet une **production de 440 MWh** chaque année, l'équivalent de la **consommation de 175 foyers** environ.

Ecole Ovide Leroy  
Inauguration en janvier 2020 des panneaux solaires sur la toiture



# RÉNOVER LES BÂTIMENTS PUBLICS ET LES LOGEMENTS

Moins dépenser, habiter mieux. Depuis les années 90, la ville s'engage dans l'écoconstruction et l'écorénovation à la fois des bâtiments publics et des logements de la commune. L'ambition recherchée est d'atteindre des rénovations « globales et performantes » afin de tenir l'objectif des 100 % renouvelables.

Le budget limité de la ville ne permettant pas une rénovation globale de l'ensemble des bâtiments communaux en une seule fois, l'alternative consiste à intervenir de manière progressive.

Ainsi, de nombreuses opérations exemplaires se succèdent depuis, fournissant des résultats de plus en plus convaincants.



Halle de tennis

Travaux de mise en place de l'éclairage LED



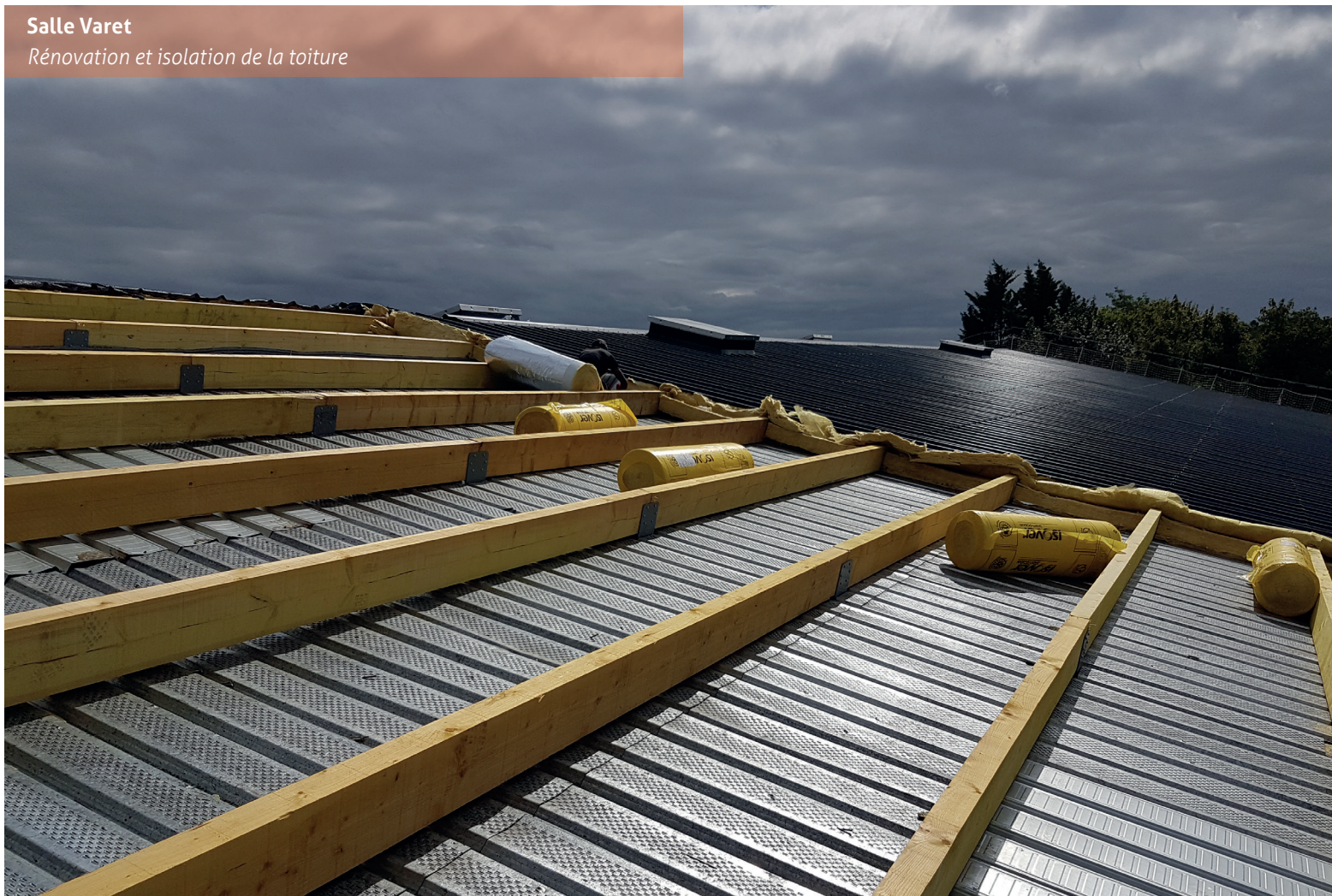
Villavenir

Logements écoconstruits

**10 bâtiments publics sur 42** ont été rénovés et améliorés énergétiquement **depuis 2016** soit près de **24 %**

Salle Varet

Rénovation et isolation de la toiture



# AMÉLIORER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



## Éclairage public

Renouvellement de l'éclairage public avec système de détection

La troisième priorité fixée par la commune a permis la modernisation et l'amélioration du pilotage de son éclairage public. **Désormais 85 % du parc communal a été renouvelé, équivalent à 1100 points lumineux.** Ces derniers bénéficient maintenant d'un pilotage plus intelligent et économe. Les points lumineux ont été équipés de nouvelles technologies avec la mise en place de LED, d'une puissance entre 39 et 51 watts (contre 125 à 150 watts auparavant), et d'un logiciel de pilotage intelligent qui permet une détection de présence avec communication entre luminaires et une réduction de puissance en fonction de l'heure dans la nuit, pour éclairer là, où et quand c'est vraiment utile !

Ces équipements ont permis **une réduction de 75 % de notre consommation d'électricité**, avec une baisse du coût des abonnements et des consommations, des frais de maintenance et une amélioration de la qualité de l'éclairage. Après une période de retour sur investissement de 5 ans ½, une économie de fonctionnement annuelle de 100 000 € minimum est attendue.



Le coût de cette opération s'élève à **1 200 000 €** environ, dont près de **480 000 €** soit **40 %** à charge de la commune, grâce à des subventions. La dépense énergétique de la commune a baissé de **70 000 €** entre **2018 et 2021** permettant notamment de **ne pas augmenter les impôts locaux !**

## À LA MAISON AUSSI J'AGIS !



À la maison aussi on peut agir simplement et à moindres frais sur notre consommation énergétique au quotidien, voici quelques astuces :

- 1- J'éteins ou débranche tous les appareils en veille et non utilisés
- 2- J'optimise l'éclairage de chaque pièce avec des ampoules basse consommation
- 3- J'utilise les fonctions "éco" de mon lave-linge et de mon lave-vaisselle
- 4- Je cuisine à l'économie en couvrant les casseroles pendant la cuisson, je réduis la puissance dès que l'eau bout
- 5- Je dégivre mon réfrigérateur et mon congélateur régulièrement
- 6- Je chauffe pour mon confort où il faut, quand il faut : 19°C dans les pièces à vivre contre 17°C dans les chambres
- 7- Je produis l'eau chaude dont j'ai besoin à 55°C, pas plus !
- 8- J'améliore l'isolation de mon logement

Maison de l'Habitat Durable de l'agglomération Lens Liévin.

La Maison de l'Habitat Durable est un guichet unique et gratuit où l'on retrouve toutes les informations concernant la rénovation durable et énergétique, les offres et les aides pour l'amélioration de l'habitat.

Les conseillers de la Maison de l'Habitat Durable vous accompagnent et vous guident sur les aides pour rénover et mieux habiter votre logement. Ils peuvent vous informer et vous aider pour vos travaux d'économie d'énergie ou de rénovation, les aides financières dédiées à la rénovation de l'habitat, et plus encore.

Maison de  
l'Habitat Durable  
LENS-LIÉVIN AGGLOMÉRATION



Du lundi au vendredi  
9h - 12h / 13h30 - 17h30



Maison de l'Habitat Durable  
32 rue Jean-Létienné  
62300 Lens  
(quartier des gares - Lens)  
Tél / 03 21 77 41 41  
mhd@aggllo-lenslievin.fr